

Grille de classification

Hôtels Cafés Restaurants

La grille de classification des emplois de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés dépend de plusieurs paramètres :

- Compétences : niveau du diplôme et de la formation reçue, expérience professionnelle
- Contenu de l'activité : variété et complexité des tâches
- Degré d'autonomie
- Niveau de responsabilités.

La branche professionnelle HCR prévoit ainsi 5 niveaux (niveaux I, II et III pour les employés, IV pour les agents de maîtrise et V pour les cadres) et 3 échelons pour chaque niveau (sauf celui des agents de maîtrise qui ne compte que 2 échelons), soit 14 échelons en tout.

Niveau et échelon selon l'emploi occupé (liste non exhaustive)

Grille de classification - Hôtellerie

- Femme de chambre : du niveau I échelon 1 au niveau III échelon 3
- Veilleur de nuit : du niveau I échelon 1 au niveau IV échelon 2
- Réceptionniste : du niveau I échelon 3 au niveau IV échelon 2
- Gouvernante : du niveau III échelon 1 au niveau IV échelon 2
- Concierge : du niveau III échelon 1 au niveau IV échelon 2

Grille de classification - Restauration (salle)

- Commis de salle : du niveau I échelon 1 au niveau II échelon 3
- Serveur : du niveau I échelon 1 au niveau III échelon 3
- Chef de rang : du niveau III échelon 1 au niveau III échelon 3
- Sommelier : du niveau III échelon 1 au niveau V échelon 1
- Maître d'hôtel : du niveau IV échelon 1 au niveau IV échelon 2

Grille de classification -Restauration (cuisine)

- Plongeur : du niveau I échelon 1 au niveau II échelon 1
- Commis de cuisine : du niveau I échelon 1 au niveau II échelon 3
- Cuisinier : du niveau I échelon 3 au niveau III échelon 3
- Chef de partie : du niveau III échelon 1 au niveau IV échelon 2
- Second de cuisine :
- Chef de cuisine : du niveau IV échelon 1 au niveau V échelon 3

Grille de classification - Café – brasserie

- Garçon de brasserie (serveur) : du niveau I échelon 1 au niveau III échelon 3
- Caissière : du niveau I échelon 3 au niveau III échelon 3

Grille de classification - Bar

- Barman : du niveau III échelon 1 au niveau III échelon 3
- Chef barman : du niveau IV échelon 1 au niveau IV échelon 2